



Régime Social des Indépendants

LIEU D'INTERVENTION – SITE - TERRITOIRE

Le Régime Social des Indépendants, né en 2006 de la fusion des caisses de protection sociale des chefs d'entreprise est une caisse de Sécurité sociale, administrée par des représentants de ses assurés, artisans, commerçants et professions libérales. Il est l'interlocuteur social unique en matière de cotisations et contributions sociales personnelles du chef d'entreprise indépendant.

4 points d'accueil en Haute-Normandie : **Rouen, Le Havre, Dieppe, Evreux** (voir sur le site pour lieu, date et horaires)

Au-delà de la protection sociale des travailleurs indépendants, le RSI assume une mission de service, d'accompagnement et de conseil aux assurés dans leurs démarches santé et retraite.

Le RSI propose un accompagnement personnalisé aux assurés dans les moments clés de leur vie professionnelle et personnelle. Il garantit sur l'ensemble du territoire un accueil personnalisé, homogène et complet.

RSI est l'interlocuteur social unique en matière de cotisations et contributions sociales personnelles du chef d'entreprise indépendant.

PUBLIC CONCERNE

Le RSI effectue une mission de service public en gérant la protection sociale obligatoire de plus de 6,2 millions de chefs d'entreprise indépendants et de leurs ayants-droit

PRESTATIONS PROPOSEES (RESUME DE L'ACTIVITE)

Développer le service

Au-delà de la protection sociale des travailleurs indépendants, le RSI assume une mission de service, d'accompagnement et de conseil aux assurés dans leurs démarches santé et retraite.

La mission d'interlocuteur social unique se concrétise dans le développement d'une offre globale d'accueil et de prise en charge des assurés sur l'ensemble de leur protection sociale, tout en simplifiant leurs démarches.

Le RSI propose un accompagnement personnalisé aux assurés dans les moments clés de leur vie professionnelle et personnelle. Il garantit sur l'ensemble du territoire un accueil personnalisé, homogène et complet.

La Caisse nationale fédère le réseau des caisses régionales. Elle détermine la politique générale du régime, assure son unité financière et représente l'institution auprès des pouvoirs publics.

Commenté [sl1]: Même chose que l'intro ? Soit tu vire l'intro et tu mets ici mais pas deux fois ☺

Protection sociale et recouvrement

Le RSI assure avant tout une mission de protection sociale et de versement des prestations qui comprend les assurances maladie-maternité, vieillesse de base des professions artisanales, industrielles et commerciales inter-titre.

Le RSI assure également le recouvrement des cotisations et contributions personnelles, avec l'Urssaf :

- assurance maladie-maternité
- indemnités journalières
- retraite de base et complémentaire
- invalidité-décès
- CSG-CRDS

- cotisations d'allocations familiales

Prévention et accompagnement

Des actions de prévention santé tout au long de la vie en tenant compte des spécificités des indépendants :

- prévention des risques professionnels propres aux indépendants
- prévention par des bilans et dépistages
- dossier personnel de prévention

Le RSI développe également une politique d'Action Sanitaire et Sociale. Ces aides sont partagées en 2 volets :

- aide individuelle
- aide collective

Aide individuelle

Le RSI propose des aides financières pour faire face aux difficultés ponctuelles de la vie quotidienne (prise en charge des contributions et cotisations, maintien à domicile, frais de santé, frais locatifs, amélioration de l'habitat et du cadre de vie, aide aux vacances etc.).

Pour les actifs, ces aides ne seront attribuées qu'en dernier ressort, après avoir utilisé au préalable toutes les possibilités offertes par la législation pour permettre de régler les cotisations et contributions personnelles.

Aide collective

Cette aide s'adresse aux structures spécialisées dans l'accueil de personnes ne pouvant ou ne souhaitant plus demeurer en leur domicile et des partenaires travaillant dans les domaines médico-sociaux et contribuant à une meilleure organisation de l'offre sanitaire.

MODE D'ACCES (GRATUITE/PRESCRIPTION MEDICALE...)

Une prise de rendez-vous est possible via le site, par mail ou par téléphone.

Possibilité de créer son « espace privé » pour avoir accès à son dossier personnel via le site RSI

CONTACT

RSI Haute-Normandie

Siège social

7 Avenue du Mont Riboudet

CS 50642

76007 Rouen Cédex 1

☎ 3648 (Prestations et services)

3698 (Cotisations)

Adresse internet : www.rsi.fr/hautenormandie
